

RESIDENCE CRISTALLINES- ARCHIPEL

LETTRE CIRCULAIRE N° 82 du 15 Avril 2017 (Compte-rendu de l' A.G. de ce jour)

Madame, Monsieur,

Notre Assemblée Générale annuelle s'est déroulée, comme prévue, le 15 Avril 2017 à 9 Heures dans les locaux de FONCIA-AKTYS du Cap d'Agde.

Nos craintes, souvent exprimées, se sont confirmées : l'Assemblée Générale ne connaît pas l'affluence souhaitée : 33 présents, 62 représentés et **75 absents**.

Selon que l'on soit optimiste ou pas, on pourrait considérer que ces 75 abstentions sont entièrement satisfaites de la gestion de leur copropriété ou alors qu'ils s'en désintéressent complètement.

Cette fois encore, nous avons pu prendre des décisions compte tenu du nombre important de mandats adressés mais nous craignons que cet absentéisme récurrent s'aggrave et que nous soyons obligés d'avoir recours à une deuxième Assemblée Générale, entièrement à charge des copropriétaires car non prévue par le Contrat de Syndic.

Nous faisons encore appel à votre sens des responsabilités : d'accord pour admettre des empêchements pour se déplacer et être présent le Samedi avant Pâques mais il est inexcusable de ne pas prendre le temps d'envoyer son mandat, par courrier ou par mail, pour s'exprimer à propos des résolutions portées à l'ordre du jour.

Ceci étant dit, notre Assemblée Générale s'est déroulée dans de très bonnes conditions et toutes les résolutions ont été adoptées – exception faite de la 14-1 concernant la résiliation du contrat d'entretien piscine – à la majorité, voire l'unanimité des présents et représentés.

Autre satisfaction, l'arrivée de deux nouveaux membres au Conseil Syndical pour permettre une meilleure représentativité des copropriétaires d'Archipel 1 & 2. Votre conseil syndical comprend donc actuellement 7 membres et François PASTOR a été reconduit dans ses fonctions de Président.

Le procès-verbal qui vous sera transmis ultérieurement vous donnera plus de détails sur le déroulement de cette réunion.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques et vous remercions de votre unanimité pour les résolutions portant sur nos candidatures.

Cordialement.

P/Le Conseil Syndical,

Le Président

François PASTOR